

JÓZEF WRÓBEL

LES PROBLÈMES DE LANGUE ET LES TERMES  
DANS LA THÉOLOGIE MORALE ET DANS LA BIOÉTHIQUE

THE PROBLEMS OF LANGUAGE AND TERMS  
IN MORAL THEOLOGY AND BIOETHICS

Abstract

Bioethics is an interdisciplinary science. Consistent translation of some bioethical publications involves having wide scientific perspectives, it means a reference to biology, medicine, philosophy, ethics, law and theological sciences. The first problem concerns some semantic nuances of translated vocabulary. In order to translate a bioethical text, we have to interpret it correctly first. The author points out some words used in the Bible to describe a man and a woman. They show not only the sex difference but also equality, closeness, resemblance and identical personal dignity. To translate some bioethical texts, it is essential to know not only the technical terminology but also a bioethical procedure. We have to know some semantic and axiological basis of ethical systems as well. Such concepts as 'person', 'norm', 'truth', 'nature', 'liberty', 'good', and 'evil' are understood differently in our modern philosophical and ethical systems (e.g. in personalism, existentialism, utilitarianism, social contract theory, deontologism, consequentialism and proportionalism). Some semantic differences appear also in the vocabulary of Catholic moral theology before and after the Second Vatican Council. Next, the author discusses some religious and cultural factors of the language as well as their meaning in translations. The polysemantics, semantic and range fluctuation of bioethical concepts are some new challenges. Semantic diversity of the concept 'euthanasia' is a good example here. It is understood differently in some documents of the Catholic Church, Catholic moral theology and in the journalistic, medical and legal language. The translation of this concept, without a reference to the larger context, may give an ethical distortion of one particular publication and some false conclusions.

**Key words:** bioethics, translations, concept fluctuation.

*Translated by Izabela Danilewska*

---

JÓZEF WRÓBEL (Les Prêtres du Sacré-Cœur) – évêque auxiliaire de l'Archidiocèse de Lublin, docteur habilitéé à diriger des recherches, directeur de la Chaire de Théologie de Vie, Institut de la Théologie Morale à la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Lublin Jean-Paul II ; adresse pour correspondance : Al. Raławickie 14, 20-950 Lublin ; e-mail : jwrobel@kul.pl

Warren T. Reich, professeur de bioéthique à la Georgetown University, auteur de *L'Encyclopédie de la bioéthique* définit la bioéthique comme « étude systématique du comportement humain dans le domaine des sciences liées à la vie humaine et à la protection de la santé, effectuée à la lumière des valeurs et principes moraux »<sup>1</sup>. Cette définition suggère que la bioéthique est une science interdisciplinaire qui exige la référence aux découvertes de plusieurs sciences comme la biologie, la chimie organique et la médecine (avec toute la richesse de leurs spécialisations) d'une part, mais aussi la philosophie, l'éthique et le droit d'une autre. Une conception large de la bioéthique, surtout celle au sein de la culture catholique pour laquelle le point de départ est le caractère sacré de la vie humaine et la vision intégrale de l'homme, admet aussi un lien profond avec les sciences théologiques, notamment avec la Bible, la théologie morale et l'enseignement du Magistère de l'Église. La précision ci-dessus permet de comprendre, déjà dès le début, la largeur des perspectives scientifiques admises par la bioéthique et la théologie morale, mais aussi par la traduction des œuvres du domaine.

Dès le début nous voudrions aussi souligner que le présent article ne prend pas en considération des problèmes faisant partie de la linguistique et de la philosophie du langage. Au centre des analyses menées ne se trouvent que des questions de base liées à la compréhension substantielle et à la traduction des textes de la bioéthique et de la théologie morale, sans faire référence aux aspects formels.

## 1. LA LANGUE ET LES SCIENCES THÉOLOGIQUES CATHOLIQUES ET LA (BIO)ÉTHIQUE

Aujourd'hui, c'est la langue anglaise qui commence à dominer dans les sciences. Ce processus concerne avant tout les sciences exactes et techniques, toutefois il ne manque pas d'exceptions significatives. En conséquence, les œuvres les plus importantes de ces sciences sont le plus souvent écrites en anglais ou traduites en cette langue. La situation dans les publications et les documents sources du domaine de philosophie, théologie et (bio)éthique est un peu différente. À côté de la riche littérature publiée aux États-Unis apparaissent parallèlement des publications importantes en Italie, en Allemagne, en France et en Espagne<sup>2</sup> car les chercheurs travaillant dans

<sup>1</sup> « Introduction » [in:] *Encyclopedia of Bioethics*, p. XIX.

<sup>2</sup> Il suffit d'énumérer des théologiens connus tels ceux, du cercle italien : Battista Mondin,

les centres scientifiques et didactiques de ces pays ont une contribution appréciable dans le développement de ces domaines. De ce fait, les maisons d'édition de ces centres se voient obligées de traduire leurs publications en langues étrangères et aussi – pour leurs étudiants – de langues étrangères en langues locales<sup>3</sup>.

Pour un scientifique intéressé par la théologie morale catholique et par la bioéthique catholique, les documents du Siècle Apostolique constituent la source du savoir inaliénable et cela pour plusieurs raisons. Bien que les textes doctrinaux de l'Église catholique soient inspirés, proposés et finalement signés par le Pape ou par les Congrégations du Vatican, ils sont cependant travaillés préliminairement par des groupes internationaux constitués de spécialistes éminents. Ces textes contiennent l'enseignement de l'Église catholique qui représente le point de référence non seulement pour les personnes croyantes de tous les continents mais aussi pour les « personnes de bonne volonté », intéressées au catholicisme ou qui cherchent la réponse aux questions fondamentales de l'existence. C'est pourquoi presque tous les documents les plus importants de cet enseignement (comme encycliques, exhortations, lettres pastorales, instructions) sont officiellement traduits dans les langues les plus importantes au monde (surtout en anglais, allemand, français, espagnol et portugais). La publication de ces documents dans d'autres langues admet leur traduction locale. Il faut aussi ajouter que les papes prononcent de nombreux discours dans différentes langues qui, à chaque fois, dépendent de la nationalité des groupes ou des personnes que le Saint Père rencontre pendant les audiences ou des pays qu'il visite pendant ses voyages. Certains de ces discours ont une grande signification religieuse, doctrinale, sociale et culturelle. Ils exigent une traduction dans les langues principales du monde.

La domination mentionnée de l'anglais a indubitablement ses côtés positifs. Tous les hommes de science, de finances, de culture parlent la même

---

Enrico Chiavacci, Guido Gatti, Dionigi Tettamanzi ; du cercle allemande : Romano Guardini, Bernhard Häring, Karl Barth, Hans Urs Von Balthasar, Gerhard L. Müller, Otto H. Pesch, Karl Rahner, Joseph Ratzinger ; du cercle français : Oscar Cullman, Marie-Dominique Chenu, Henri de Lubac, Yves Marie Congar, René Coste, Jean-Marie Aubert ; du cercle hollandais : Edward Schillebeeckx ; et du cercle espagnol : Marciano Vidal.

<sup>3</sup> L'exemple classique est constitué par les universités romanes italophones (Università Gregoriana, Università Lateranense, Università Urbaniana), les universités germanophones (avant tout à Berlin, Bonn, Freiburg et Br., Innsbruck, Münster, Paderborn, Tübingen), francophones (entre autres Institut Catholique de Paris, Institut Catholique de Toulouse), hispanophones (à Madrid, Salamanca; aussi en Amérique latine).

langue et prennent facilement contact entre eux. Mais dans certaines dimensions cette tendance n'est pas uniquement source d'avantages. A un certain degré, ce processus entrave le travail de ceux qui puisent régulièrement dans des textes ecclésiaux, théologiques mais aussi (bio)éthiques inscrits dans la tradition chrétienne. Les langues romanes se présentent le mieux dans ces matières car elles possèdent une longue tradition enracinée dans le latin qui était pendant les siècles la langue de l'Église, dans laquelle était lue la Bible, célébrée la liturgie et formulée la doctrine. On se servait de cette langue pendant de longs siècles dans les universités européennes, c'était la langue des philosophes, des théologiens et des juristes éminents. C'était aussi la langue de la médecine ; c'est justement en latin qu'étaient publiés les traités de l'art médical. Ce lien enrichissait le latin classique de nouveaux mots qui étaient ensuite assimilés par les langues romanes déjà mentionnées<sup>4</sup>.

Le résultat naturel de ces processus était et reste aujourd'hui la ressemblance structurelle de ces langues, la proximité des termes existant et leur stabilité significative. Le latin, langue morte, n'évoluait pas sous l'influence des transformations culturelles ce qui est extrêmement favorable pour la transmission précise de la doctrine de l'Église catholique qui reste constante dans ses éléments fondamentaux malgré le temps qui passe. Conséquemment jusqu'aujourd'hui tous les documents importants de l'Église catholique sont en premier lieu traduits en latin comme langue de la publication du canon puis, successivement, dans les langues nationales.

## 2. LA TRADUCTION DES TEXTES ET LA LIMITATION TERMINOLOGIQUE DES TERMES

La traduction des textes délicats possède ses limitations naturelles. Il existe certaines expressions, formulations et phrases qui ne peuvent pas être transmises automatiquement d'une langue à l'autre, c'est-à-dire que leur traduction littérale est impossible. Il est impossible d'exprimer toute la subtilité du texte originel, surtout toute la richesse du contenu et du contexte que l'auteur voulait transmettre. Donc, dans certains cas la pleine compréhension de la pensée de l'auteur exige la lecture du texte originel, malgré les traductions accessibles.

---

<sup>4</sup> Ce processus dure d'ailleurs toujours. Une cellule appropriée du Saint Siège est responsable de la création de nouveaux termes qui sont travaillés dans le développement de notre civilisation.

Les problèmes de ce genre concernent les textes philosophiques, théologiques, juridiques et aussi la Bible sur laquelle s'appuie l'anthropologie biblique et aussi la théologie morale ou bien la bioéthique catholique. En voulant être fidèle au texte originel, les traducteurs créaient des termes qui n'ont pas été acceptés dans le développement des langues nationales. En effet, les traductions sont fidèles dans la matière mais à certains moments elles ont perdu des nuances significatives du message originel. L'exemple classique d'un tel processus est constitué par les traductions de la description de la création des premiers hommes. Elle présente les débuts du genre humain en accord avec la tradition de l'époque mais en même temps elle exprime aussi d'une manière délicate les vérités importantes sur l'homme. La compréhension de tout le contenu transmis dans le texte exige son analyse exégétique. Les mots fondamentaux pour cette analyse sont les mots utilisés dans cette description pour dénommer un homme et une femme. Dans les traductions contemporaines le texte donné est le suivant :

- en latin : « et creavit Deus hominem [...], masculinum et feminam creavit eos » (Gn 1,27) ;
- en français : « Dieu créa les êtres humains [...] ; il créa homme et femme » (Gn 1,27)<sup>5</sup> ;
- en italien : « Dio creò l'uomo [...] ; maschio e femmina li creò » (Gn 1, 27)<sup>6</sup> ;
- en allemande : « Gott schuf also den Menschen [...]. Als Mann und Frau schuf er sie » (Gn 1,27)<sup>7</sup> ;
- en polonais : « Stworzył Bóg człowieka [...] : stworzył mężczyznę i niewiastę » (Gn 1,27)<sup>8</sup>.

Dans toutes ces traductions apparaissent les termes signifiant la même chose : *homme* et *femme*. Dans le texte originel, sémitique, les mots utilisés sont les mêmes mais leur contenu sémantique est beaucoup plus riche. L'homme est appelé *'iš* et la femme – *'iššāh*. Ces termes déterminent deux personnes de sexe différent : lui – *'iš* (homme de sexe masculin) et elle – *'iššāh* (homme de sexe féminin), et le terme déterminant la femme a été construit en ajoutant la terminaison grammaticale féminine à *'iš*. En conséquence, les mots déterminant l'homme et la femme diffèrent dans leur contenu mais en même temps sont proches l'un de l'autre par le radical commun et la sonorité semblable. Par cette simple intervention grammaticale

<sup>5</sup> Cf. *La Bible. Ancien et Nouveau Testament avec les livres deutérocanoniques*.

<sup>6</sup> Cf. *La Biblia. Testo integrale C.E.I.*

<sup>7</sup> Cf. *Die Bibel. Altes Und Neues Testament*.

<sup>8</sup> Cf. *Pismo Święte Starego i Nowego Testamentu w przekładzie z języków oryginalów*.

l'Auteur du texte a distingué deux personnes de sexe différent mais en même temps il a accentué leur égalité, leur proximité et leur ressemblance<sup>9</sup>. Ces nuances ne sont pas exprimées par les traductions contemporaines citées (sauf les traductions anglaises).

Auparavant les traducteurs de la Bible essayaient d'être complètement fidèles au message de la phrase analysée. Dans l'ancienne traduction en latin, la Vulgate, qui a été reconnue par l'Église comme la traduction modèle ont été utilisés les mots *vir* et *virago*. De même façon, les traducteurs de la Bible en langues nationales essayaient d'être fidèles au texte originel. Le jésuite polonais du XVI<sup>e</sup> siècle père Jakub Wujek a utilisé les termes *maż* et *mężyna*. De même, les traductions anciennes françaises (*Bible de Lefèvre d'Étaples* de 1530, *Bible de Louvain* de 1550, *Bible de Martin* du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Bible de Darby* de 1872) utilisent dans ce contexte des termes *mâle* et *femelle*. Dans l'édition anglicane de la Bible traduite dans les années 1604 – 1611, appelée Bible du roi Jacob I (*King James Version*)<sup>10</sup> sont utilisés les termes *male* et *female*. Ils perdurent aussi dans des traductions contemporaines.

### 3. LES PROBLÈMES PRIMORDIAUX DANS LA TRADUCTION DES TEXTES DE THÉOLOGIE MORALE ET DE BIOÉTHIQUE

Dans la traduction des textes de théologie morale et de bioéthique en polonais et du polonais en langues étrangères (dont le français) nous pouvons remarquer quelques problèmes spécifiques.

Ces textes contiennent le jugement explicite ou implicite de l'action humaine et dans la biomédecine du projet projeté ou réalisé. La traduction du texte de caractère éthique exige une bonne connaissance des fondements généraux de l'éthique de même que des éléments de l'éthique appliquée liée au domaine donné. Il est désirable que le traducteur soit bien orienté dans les principes fondamentaux des systèmes éthiques auxquels le document est apparenté. Cette nécessité résulte du fait que chaque système se sert de son

<sup>9</sup> Cf. N.P. Bratsioti, « Îsh; ishshāh » [in:] *Theological dictionary of the Old Testament*, p. 226-227; X. Léon-Dufour, « Kobieta » [in:] *Słownik teologii biblijnej*, p. 378.

<sup>10</sup> L'appellation vient du fait que la Bible a été traduite à la commande du roi Jacob I. L'édition constituait la base pour toutes les traductions ultérieures et avait un grand impact sur la littérature anglaise.

propre langage en n'expliquant pas à chaque fois les termes utilisés. Il est admis que le lecteur du texte spécialisé possède le savoir de base dans une matière donnée et il n'est pas nécessaire de commencer chaque discours par l'explication des règles élémentaires ou des termes qui y apparaissent (quoique cela apparaisse parfois dans des publications plus ambitieuses). Le manque de connaissance des fondements sémantiques et axiologiques des systèmes déterminés devient facilement source de difficultés et peut même mener à des erreurs d'interprétation. Par exemple les termes *personne*, *norme*, *vérité*, *nature*, *liberté*, *bien*, *mal* sont autrement compris dans le personnelisme, l'existentialisme, l'utilitarisme, le matérialisme, le biologie, le contractualisme, le déontologisme, le conséquentialisme ou le proportionnalisme.

La compréhension et la traduction du texte spécialisé exigent une bonne connaissance du langage professionnel qui se compose d'un large éventail des termes techniques ou des sigles notionnels qui sont présents souvent seulement dans un domaine concret. Le travail collectif de plusieurs linguistes, la référence au groupe des consultants – spécialistes de domaine ou au moins la correction finale faite par des spécialistes – sont donc parfois nécessaires. Les traductions faites par les spécialistes sont le plus souvent plus valables. Cela concerne en particulier des traductions de textes condensés des sciences exactes où le contenu n'est pas transmis sous forme de description détaillée enrichie par de larges commentaires mais sous forme de discours concis faisant référence implicite aux fondements connus par les spécialistes du domaine. Comme exemple nous pouvons citer les problèmes qui sont apparus pendant la traduction du Catéchisme de l'Église Catholique<sup>11</sup> ou du catéchisme pour les jeunes « Youcat »<sup>12</sup>. Dans les deux cas la traduction faite par un bon linguiste n'était pas suffisante et la correction faite par des spécialistes et des consultants en différentes sciences théologiques était nécessaire.

La traduction des termes qui ne sont pas parallèles et, de ce fait, échappent aux règles de la spontanéité langagière exige une grande prudence. Le terme biomédical *cellules souches* peut nous servir d'exemple. En anglais elles sont appelées *stem cells* (ce qui veut dire en polonais « komórki pnia, łodygi, trzonu »), en allemand – *die Stammzellen* (ce qui veut dire en polonais « komórki pnia, rasy, rdzenia, rodu »), en italien – *le cellule*

<sup>11</sup> Poznań 1994. La correction (aussi substantielle, faite par les rédacteurs) se trouve dans la deuxième édition : Poznań 1998.

<sup>12</sup> Częstochowa 2011. La correction des erreurs de traduction est en train d'être préparée.

*staminali* (ce qui veut dire en polonais « komórki głównej nici, osnovy, tkaniny »), en français – *cellules souches* (ce qui veut dire en polonais « komórki pnia, szczepu »). Dans toutes ces langues la dénomination des cellules souches est très similaire dans leur signification. La dénomination polonaise ne fait pas partie du même noyau significatif. Elles sont appelées « komórki macierzyste » même si au début apparaissaient parmi les bioéthiques les traductions littéraires du terme sous la forme « komórki pnia ».

Une source de grandes difficultés peut être aussi l'utilisation par les scientifiques des termes techniques dont la signification est beaucoup plus différente de leur signification classique donnée par les dictionnaires. Comme exemple nous pouvons citer l'usage dans les textes français (et aussi italiens) des termes comme *cœur*, *attitude* ou *vérité*.

Le mot français *cœur* (et aussi italien *cuore*) est traduit le plus souvent en polonais par *serce*, *pieś*, *ośrodek*, *centrum*, *siedziba uczucia*<sup>13</sup>. Dans le dictionnaire français il est défini comme « organe central de l'appareil circulatoire » ou « siège des sensations, sentiments, passions, désirs et émotions »<sup>14</sup>. Dans la théologie morale, surtout celle qui s'inspire de la Bible, et aussi dans la Bible même, le terme *cœur* est utilisé aussi comme la dénomination de la conscience. Par exemple Jean-Marie Aubert écrit : « Toute la conduite humaine prend sa source dans les décisions du cœur, bref dans ce que nous appelons la conscience »<sup>15</sup>. Le *Petit Robert* s'approche un peu à une telle signification mais l'explication qui s'y trouve n'est pas identique à la signification donnée au terme au sein de la théologie morale : « Le cœur [...] le siège de la conscience »<sup>16</sup>.

Une situation analogue a lieu dans le cas du mot *attitude*. Dans les dictionnaires populaires il est traduit par « postawa », « pozycja » « ustosunkowanie się », « stosunek »<sup>17</sup>. Le *Petit Robert* le définit comme « manière de tenir son corps », « manière de se tenir qui correspond à une certaine disposition psychologique », « disposition à l'égard de qqn ou qqch; ensemble de jugements et de tendances qui pousse à un comportement »<sup>18</sup>. Dans les publications de certains théologiens moralistes après Vatican II, par exemple Marciano Vidal, ce terme peut être compris comme le terme polonais « cno-

<sup>13</sup> Cf. *Wielki słownik francusko-polski*, p. 290-291.

<sup>14</sup> Cf. *Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 331-332.

<sup>15</sup> « Conscience et loi » [in:] *Initiation à la pratique de la théologie*, p. 205.

<sup>16</sup> *Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 332.

<sup>17</sup> Cf. *Wielki słownik francusko-polski*, p. 116-117.

<sup>18</sup> *Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 127-128.

ta ». La différence entre *vertu* et *attitude* consiste dans le fait que le premier terme est lié à la compréhension de la vertu par l'éthique scholastique (comme saint Thomas d'Aquin) et correspond au terme latin *habitus*. Par contre *attitude* dénomme la vertu au sein de l'éthique et de la théologie morale inspirées par l'anthropologie personnaliste. Eduardo T. Cristino écrit à ce propos : « l'attitude morale a une nette correspondance avec le traditionnel concept d'«habitus» de la morale thomiste. Vidal, néanmoins, est d'avis que la catégorie d'attitude se substitue avantageusement à celle d'habitus dans la morale actuelle. D'une part, l'attitude met en relief les aspects affectifs et pratiques de la vie morale, tandis que l'habitus a la tendance d'accentuer surtout l'aspect intellectuel de l'être moral. D'autre part, l'attitude met en évidence la dimension d'apprentissage, de processus, de *subjectivation* et d'historicité de la vie morale, tandis que l'habitus a toujours été lié à l'idée d'un certain automatisme. Nous pouvons dire globalement que, chez Marciano Vidal, le schéma scolastique *potences – habitus – actes* fait place à une conception plus personnaliste de la vie morale et qui peut être résumée par le schéma *option fondamentale – attitudes – actes* »<sup>19</sup>.

#### 4. LA TRADUCTION DES TEXTES BIOÉTHIQUES ET LA CONNAISSANCE DE LA NATURE DES PROCÉDURES BIOMÉDICALES

Des problèmes encore plus grands apparaissent si nous voulons porter un jugement moral sur une procédure (bio)médicale en nous appuyant sur la description du dictionnaire et ensuite sur la traduction de celle-ci. Une telle approche mène probablement à des conclusions erronées. Dans le cadre de cet article nous pouvons citer deux exemples d'un tel piège linguistique.

Le premier est lié au terme *coma dépassé*. Ce terme se compose de deux mots *coma* et *dépassé*. Le mot *coma* est traduit par un mot polonais identique *koma* (autrement dit *śpiączka*). Le dictionnaire du français *Petit Robert* le définit comme « état pathologique caractérisé par une perte de conscience, de sensibilité et de motilité, avec conservation relative des fonctions végétatives »<sup>20</sup>. Du point de vue médical une telle définition est correcte et ne soulève pas d'objections.

<sup>19</sup> *La conscience morale. Pour une théologie et une pédagogie comme projet de libération*, p. 118-119.

<sup>20</sup> *Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 339.

En revanche le mot *dépassé* est adjectif et peut être traduit entre autres par « zwyciężony, podbity, pokonany, przestarzały, niemodny, bezsilny, nie panujący nad sytuacją ». Ce mot peut aussi être traduit par le participe du verbe transitif *dépasser* qui signifie « przekroczyć, przejść, przechodzić, wykroczyć (poza coś), prześcignąć, wyprzedzić, przewyższać »<sup>21</sup>.

Le terme *coma dépassé* n'existe pas dans les dictionnaires français-polonais. Il n'existe même pas dans *Słownik lekarski francusko-polski* de Brunon Neuman<sup>22</sup>. Dans les publications scientifiques polonaises il est traduit comme *śpiączka przetrwała*. Le dictionnaire du français déjà cité – le *Petit Robert* – l'explique comme « coma très profond et total où la survie est assurée uniquement par des moyens artificiels (respiration artificielle, stimulateur cardiaque, perfusion intraveineuse) »<sup>23</sup>.

Sans faire référence à la genèse du terme ni aux circonstances de sa création de même que sans bonne connaissance des aspects biomédicaux de la problématique il est impossible de bien comprendre ce terme. Nous pourrions même constater que la définition du *Petit Robert* est substantiellement fautive quand elle définit que « le coma dépassé » est un « coma très profond et total où la survie est assurée uniquement par des moyens artificiels [...] ».

La conséquence de ce malentendu serait le jugement éthique faux des actions biomédicales dont le sujet est un homme en coma dépassé. L'explication du dictionnaire français suggère qu'il s'agit ici d'une forme du coma. L'homme qui est dans un tel état est toujours vivant même s'il est dans un état d'inconscience profonde. En d'autres mots il se trouve dans l'état végétatif et les processus vitaux de ses cellules sont maintenus à l'aide de moyens artificiels comme respiration artificielle, stimulateur cardiaque extérieur ou perfusion intraveineuse.

En réalité le terme *coma dépassé* signifie quelque chose de tout à fait différent. Il a été créé par deux neurologues français, Pierre Mollaret et M. Goulon. En 1959 ils ont décrit, comme les premiers, le cas de la mort cérébrale en l'appellant justement *coma dépassé*<sup>24</sup>.

Selon P. Mollaret et M. Goulon l'homme en coma dépassé n'est plus vivant. Il est dans l'état de mort cérébrale qui (si tout le cerveau est mort) est admise comme critère de la mort de l'homme. Dans ce cas il n'est pas correct de parler du corps humain vivant mais de la dépouille. Grâce à la

<sup>21</sup> *Wielki słownik francusko-polski*, p. 437.

<sup>22</sup> 1990, Warszawa, PZWL.

<sup>23</sup> *Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 339.

<sup>24</sup> Cf. P. Mollaret, M. Goulon, « Le Coma Dépassé ».

respiration artificielle et à la perfusion intraveineuse dans certains organes les processus de vie végétative arrivent encore pendant quelque temps. Mais un homme, en tant que tel, n'est plus vivant. Une action de réanimation ou une action thérapeutique quelconque n'a plus de sens. Il est impossible de le rendre à la vie, même au niveau végétatif. Après l'arrêt des actions artificielles décrites ci-dessus, les organes et les tissus ne reprennent plus leurs processus vitaux<sup>25</sup>. Et les actions médicales décrites par les dictionnaires sont appliquées seulement pour maintenir les processus vitaux dans les organes ou les tissus pour les préparer à la transplantation ou pour les objectifs expérimentaux.

Une situation sémantique semblable existe dans le cas de la maladie trophoblaste pendant la grossesse appelée en polonais *zaśniad groniasty* (« całkowity, częściowy, niszczący »). En français elle est appelée *môle* (et aussi *hydatisforme*, *hydatique*, *vésiculaire*)<sup>26</sup>. Dans le *Petit Robert* elle est définie comme « croissance anormale du placenta dont les villosités du chorion se transforment en nombreuses vésicules groupées en grappes, et qui aboutit à l'avortement précoce. La môle peut dégénérer en cancer »<sup>27,28</sup>.

Cette définition est vraie mais elle n'est pas suffisamment précise en particulier si, utilisée en traduction, elle devait être le fondement de la réflexion bioéthique. Un bioéthique qui répond aux questions concernant la dimension morale des actions médicales entreprises doit savoir que dans le cas analysé il ne s'agit pas seulement du développement pathologique du placenta mais du processus du développement pathologique du tissu couvrant l'embryon dans le stade du blastocyste qui est suivi du polymorphisme des cellules du trophoblaste (le plus souvent c'est un effet des erreurs génétiques mais les spécialistes présentent des opinions différentes sur ce sujet).

<sup>25</sup> Cf. p.ex. R. Bohatyrewicz. Commentaire de l'article : B. Wójcik, « Czy pobieranie narządów do przeszczepienia wiąże się z niebezpieczeństwem przyspieszenia śmierci dawcy? – z perspektywy bioetyki ».

<sup>26</sup> En allemand « die Traubenmole », « die Zystenmole », « die Blasenmole », « die Hydatidenmole ». Le terme vient de « die Traube » (raisin) et « die Mole » (jetée, estacade, barrage, môle). En latin « mola hydatidosa », « hydatis ».

<sup>27</sup> *Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 1216. L'encyclopédie médicale française la définit ainsi : « La môle est une tumeur, bénigne en général, formée par la dégénérescence des villosités du placenta en villosités kystiques au début de la grossesse. Aucun embryon n'est visible et l'utérus est rempli de ces petites boules. Elle est rare en France (1 pour 2 à 3000 accouchements) » (*Encyclopédie médicale*).

<sup>28</sup> Il est intéressant d'ajouter que *Wielki Słownik Francusko-Polski* (p. 87) donne le genre grammatical incorrect du terme. « Môle » y est du genre masculin. En réalité « môle » au masculin signifie « tama, grobla, molo, nabrzeże ».

Il est important d'ajouter que dans le cas de la môle un embryon est mort et ce qui est présent ce n'est pas le tissu embryonnaire mais ses restes. En conséquence l'enlèvement de la môle, après l'avoir découverte, ne soulève pas d'objections morales ; une telle action ne peut pas être comparée à l'avortement provoqué. De l'autre côté nous ne pouvons pas oublier que dans des situations rares à côté de la môle peut se développer un fœtus jumeau. Une intervention médicale de haute qualité professionnelle peut protéger l'enfant qui se développe en l'amenant à sa naissance normale et en même temps enlever la môle<sup>29</sup>.

##### 5. LA TRADUCTION DES TEXTES ET LA PRÉDÉTERMINATION RELIGIEUSE ET CULTURELLE DE LA LANGUE

Pour la traduction correcte des textes ecclésiastiques, théologiques et (bio)éthiques il est très important de connaître la tradition religieuse et culturelle de la langue de laquelle le texte sera traduit. Cela concerne avant tout la traduction de ces textes en langues nationales des pays où le catholicisme n'était pas présent avant (cas n°1). La situation analogue apparaît dans les pays où la religion catholique après une longue présence a été « remplacée » par les Églises réformées. En résultat, les termes de la philosophie et théologie catholique ont été interceptés et ensuite plus ou moins modifiés par la théologie protestante en accord avec sa doctrine (cas n°2). Les deux situations peuvent se cumuler quand l'Église catholique retourne dans le territoire mais dans ses documents doctrinaux ou publications contemporains apparaissent des termes que le langage ecclésial ancien ne connaissait pas et que la théologie protestante ne devait pas inventer pour des raisons doctrinales (cas n°3).

Dans le premier et troisième cas, la jeune Église doit travailler dès le principe son propre langage philosophique et théologique par la création de néologismes à la base des autres langues (le plus souvent du latin) ou bien par la modification des synonymes existant dans la culture locale ou dans le groupe linguistique en accord avec les règles grammaticales. La situation est beaucoup plus difficile dans le deuxième cas. Les problèmes qui y apparaissent ne sont pas faciles à résoudre et il faut admettre que le lecteur lira le texte traduit en ayant conscience de la différence doctrinale des Églises.

---

<sup>29</sup> Cf. N. J. Sebire et autres, 2002, *Outcome of Twin Pregnancies with Complete Hydatidiform Mole and Healthy Co-Twin*.

Tous ces cas exigent la création parallèle de dictionnaires<sup>30</sup> d'un domaine donné ou l'ajout aux textes traduits des dictionnaires supplémentaires.

Un tel problème est apparu par exemple en Finlande (où nous avons travaillé pendant presque huit ans) quand on traduisait en langue nationale le « Catéchisme de l'Église Catholique »<sup>31</sup>. La première traduction a été faite par un ami proche de l'évêque catholique qui était pasteur luthérien retraité. Quoiqu'il ait eu le cœur au métier et qu'il fût doué, cette traduction n'était pas acceptable. Le problème est que le texte catholique a été interprété et traduit en accord avec l'esprit de la théologie luthérienne. La source des divergences était due aux corrélations mentionnées ci-dessus. Après la Réforme, la théologie luthérienne finlandaise a donné aux termes catholiques hérités un contenu en accord avec sa doctrine anthropologique et théologique. Les différences du message concernaient non seulement les termes comme par exemple les *apocryphes bibliques* (dans le canon catholique ce sont des *Livres Deutérocroniques* que l'Église luthérienne n'a pas admis comme inspirés ; elle les appelle *pseudoepigraphes*), la *Tradition* (dans la doctrine catholique c'est le dépôt de la foi non écrit transmis par les Apôtres et dans la doctrine luthérienne il s'agit de la tradition ecclésiale ; le dépôt n'est que la Bible), les *sacrements* (selon la doctrine catholique il y en a sept, selon la doctrine luthérienne seulement deux), le sacerdoce (dans la doctrine catholique c'est le sacrement avec toutes les conséquences théologiques et dans la luthérienne – un ministère) l'*Eucharistie* (dans la doctrine catholique c'est entre autres le Sacrifice de Jésus-Christ qui se renouvelle sans sang et dans la luthérienne seulement « festin » et évocation de la Cène), la *communion* (dans la foi catholique – la présence vraie, réelle et substantielle du Seigneur Jésus, dans la foi luthérienne – la présence intentionnelle, limitée au temps de la liturgie). Il y a aussi des différences entre les termes catholiques et luthériens tels que par exemple *loi naturelle*, *théologie morale*, *conscience*. D'autres termes, essentiels pour la doctrine catholique, comme par exemple *transsubstantiation* n'existent pas dans le finlandais classique et il était nécessaire de les inventer en se basant sur le latin. Par exemple la *dispense* a été traduite comme « dispensation » (lat. *dispensatio*) et *transsubstantiation* comme « transsubstantiatio » (le même

<sup>30</sup> En Finlande c'est le *Teologian sanakirja* (Dictionnaire théologique) qui a un tel rôle et qui comporte 7400 entrées sur 367 pages ; il a été écrit par un professeur de la théologie dogmatique connu qui travaillait à l'université de Helsinki.

<sup>31</sup> Pour comprendre mieux le problème il faut souligner que jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle la Finlande, de même que la Suède, était un pays catholique. C'était le roi suédois Gustave Ier Vasa qui a introduit la Réforme et ces pays ont adopté le Luthéranisme.

mot qu'en latin mais décliné selon les règles de la grammaire finlandaise). En revanche un terme comme *solidarité* existe dans le finlandais moderne mais il a une signification un peu différente dans le langage théologique et éthique que dans le langage socio-politique. Il n'était pas possible de souligner cette différence et le lecteur doit la remarquer tout seul. Pour l'aider, l'évêque a écrit une lettre pastorale dans laquelle il expliquait entre autres les nouveaux termes et attirait l'attention sur les différences de sens des mots dans la langue laïque et la langue ecclésiale.

## 6. LE PROBLÈME DU POLYSÉMANTISME DES TERMES ET DE LEUR REDÉFINITION

En parlant de la dépendance entre le contexte scientifique et culturel et les traductions, il faut enfin mentionner la fluctuation sémantique des termes dans la bioéthique (de même que dans d'autres sciences). Il ne s'agit pas seulement de la polysémie d'un terme (comme par exemple *serce* – *cœur* ou *postawa* – *attitude* déjà cités) et de la nécessité de la traduction en contexte. Il s'agit de la tendance de plus en plus populaire de leur redéfinition. Dans certains cas, ces processus manifestent tout simplement la personnalité individualiste de l'auteur mais également ils ont pour but de marquer indirectement de nouvelles frontières éthiques pour une pratique (bio)médicale qui était dite illicite et stigmatisée par la société ou les initiatives de propagande intentionnelles pour habituer la société à une telle pratique et finalement pour la lui faire accepter comme licite. Dans d'autres cas, il s'agit de l'individualisation des termes par les auteurs ou tout simplement de leur manque de professionnalisme. Les processus mentionnés peuvent être remarqués en référence à des termes tels que *homme*, *personne*, *caractère sacré de la vie*, *qualité de vie*, *dignité de la personne*, *liberté*, *fécondité*, *conception*, *embryon humain*, *euthanasie*, *mort*<sup>32</sup>. La traduction de tels termes fluctuants en langue étrangère (surtout si dans cette langue ils ont une seule signification précise) peut mener à des distorsions importantes du contenu bioéthique transmis par l'auteur du texte.

Un bon exemple de la redéfinition des termes est la compréhension de celui, très clair apparemment, d'*euthanasie*<sup>33</sup>. La bioéthique catholique le

<sup>32</sup> Cf. p.ex. P. Kieniewicz, *Człowiek niewygodny, człowiek potrzebny. Dyskusja antropologiczna bioetyce amerykańskiej*, p. 71-74.

<sup>33</sup> La fluctuation sémantique du terme *euthanasie* en français est bien visible par exemple dans l'entrée « Euthanasie » dans le Wikipedia français.

comprend comme « une action ou une omission qui, de soi et dans l'intention, donne la mort afin de supprimer ainsi toute douleur »<sup>34</sup>. Une telle action est dite illicite par la bioéthique catholique. En même temps la bioéthique catholique ne reconnaît pas comme euthanasie l'arrêt d'un acharnement thérapeutique mené à l'aide de moyens extraordinaires qui n'arrivent plus à aider l'homme dans les moments terminaux de sa vie. Elle ne considère pas comme euthanasie l'accélération non intentionnelle de la mort tel l'effet secondaire du dosage des analgésiques au sein des soins palliatifs (même si certains spécialistes soulignent que dans le dosage professionnel cela est à omettre).

Cependant, dans de nouvelles conceptions et surtout dans des publications journalistiques et juridiques, l'euthanasie est définie aussi comme arrêt d'un acharnement thérapeutique c'est-à-dire la déconnection des appareils médicaux quand leur fonctionnement cesse d'avoir un caractère thérapeutique et prolonge seulement les processus de la vie végétative<sup>35</sup>.

Selon les indications ci-dessus, la traduction simple du mot *euthanasie* sans explications complémentaires peut mener facilement à la falsification du message éthique d'une publication. Dans le cas d'un lecteur mal orienté dans la problématique bioéthique, la lecture d'un tel texte peut apporter facilement des conclusions impropres.

D'une façon analogue, un autre terme qui cède à la fluctuation est *dignité de la personne humaine*. Traditionnellement, on distingue trois types de dignité : dignité de la personne, dignité personnelle et dignité individuelle<sup>36</sup>. La dignité de la personne humaine est liée au statut ontologique de l'homme. Elle est propre à chaque homme sans exception et elle est aussi la source de ses droits inaliénables indépendamment de sa condition de vie : embryon humain, vieillard, homme noble, criminel, homme sain ou malade incurable, homme simple ou scientifique remarquable. Telle est la dignité de la personne selon la philosophie personaliste et selon les documents du Magistère

<sup>34</sup> *Evangelium vitae*, n°65 ; Cf. aussi *Déclaration sur l'euthanasie Iura et bona*, n°2; *Katechizm Kościoła Katolickiego*, n°2277 : « eutanazja bezpośrednia, niezależnie od motywów i środków, polega na położeniu kresu życia osób upośledzonych, chorych lub umierających » ; J.-M. Aubert, *Abrégé de la morale catholique*, p. 293-295 ; P. Verspieren, « Vie, santé et mort », p. 388-391.

<sup>35</sup> Cf. p.ex. K. Szewczyk, 2009, *Bioetyka. Medycyna na granicach życia*, t. 1., Warszawa, Wyd. Naukowe PWN, p. 352.

<sup>36</sup> A. Rodziński, 1980, *U podstaw kultury moralnej*, p. 83-87 ; A. Rodziński, 1968, *U podstaw kultury moralnej*, p. 48 ; A. Szostek, *Wokół godności, prawdy i miłości*, p. 45-48 ; T. Biesaga, « Personalizm a pryncypializm w bioetyce », p. 48.

de l'Église catholique. La dignité personnelle est liée au sens de sa propre dignité et s'exprime en un comportement ou style de vie proportionnel à celui-ci. Et la dignité individuelle est liée à la position sociale d'un homme, à ses aptitudes, son éducation, son métier, ses succès, ses rôles sociaux. Plus les succès sont considérables, la position haute et le prestige social élevé plus l'estime des autres est grande. Une telle compréhension de la dignité a un rôle de plus en plus grand dans la vie sociale contemporaine et elle a une influence capitale sur les jugements éthiques dans la (bio)-médecine<sup>37</sup>. En perdant ses possibilités l'homme perd son prestige social, il est marginalisé et de plus en plus souvent il perd aussi les droits aux prestations médicales<sup>38</sup>.

Il est important de remarquer que ces trois significations différentes de la dignité se trouvent dans le *Petit Robert*. Il parle de : « 1) fonction, titre ou charge qui donne à quelqu'un un rang éminent [...]; 2) respect que mérite quelqu'un, dignité de l'homme comparé aux autres êtres [...] ; 3) respect de soi [...] »<sup>39</sup>. Des distinctions analogues sont aussi présentes dans *Wielki Słownik Francusko-Polski*<sup>40</sup>. Les dictionnaires plus petits restreignent la signification de ce terme ou l'omettent totalement<sup>41</sup>.

Les remarques ci-dessus suggèrent de plus que sans la connaissance plus large de la problématique philosophique et éthique et sans prendre en considération le polysémantisme et la fluctuation sémantique des termes, même les plus grands dictionnaires de langues étrangères ne facilitent pas la traduction d'un texte bioéthique professionnel.

*Traduit par Agnieszka Mynart*

## BIBLIOGRAPHIE

- Aubert J.-M., 1987, *Abrégé de la morale catholique*, Paris, Desclée.  
 Biesaga T., 2001, « Personalizm a pryncypializm w bioetyce » [in:] *Podstawy i zastosowania bioetyki*, [éds.] T. Biesaga, Kraków, Wyd. Naukowe Papieskiej Akademii Teologicznej.

<sup>37</sup> Cf. T. Biesaga, « Personalizm a pryncypializm w bioetyce », p. 49.

<sup>38</sup> Cf. T. Biesaga, « Personalizm a pryncypializm w bioetyce », p. 49 (tout l'article pp. 43-54).

<sup>39</sup> *Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 541.

<sup>40</sup> Cf. T. 1: A-L, p. 472.

<sup>41</sup> *Podręczny słownik francusko-polski, polsko-francuski*, p. 227; *Kieszonkowy słownik francusko-polski, polsko-francuski*, p. 130.

- Bohatyrewicz R., 2011, Commentaire de l'article : Wójcik B., « Czy pobieranie narządów do przeszczepienia wiąże się z niebezpieczeństwem przyśpieszenia śmierci dawcy? – z perspektywy bioetyka » [in:] *Medycyna Praktyczna* n°3 (241), p. 124.
- Bratsiotis N.P., 1997, « Īsh; ishshāh » [in:] *Theological distionary of the Old Testament*, t. 1., [éds.] G.J. Botterweck, H., Michigan, Ringgren.
- Congrégation pour la Doctrine de la Foi, 1980, *Déclaration sur l'euthanasie Iura et bona*, Rome.
- Die Bibel. Altes Und Neues Testament*, 2005, Freiburg-Basel-Wien, Einheitsübersetzung.
- Encyclopedia of Bioethic*, [éds.] W.T. Reich, 1978, New York, Macmillan Reference USA.
- Encyclopédienmédicale*: [http://www.doctissimo.fr/html/sante/encyclopedie/sa\\_589\\_mole\\_hydatiforme.htm](http://www.doctissimo.fr/html/sante/encyclopedie/sa_589_mole_hydatiforme.htm).
- Goulon M., Mollaret P., 1959, « Le Coma Dépassé » [in:] *Revue Neurologique* 101, n°3, 3-15.
- Initiation à la pratique de la théologie*, 1983, [éds.] B. Lauret, F. Refoulé, t. 4 : *Éthique*, Paris, Les Éditions du Cerf.
- Jean Paul II, 1995, Encyclique *Evangelium vitae*, Rome.
- Jedlińska A., Szwykowski L., Tomalak J., 2002, *Kieszonkowy słownik francusko-polski, polsko-francuski*, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- Katechizm Kościoła Katolickiego*, 2002, Poznań, Pallottinum.
- Kieniewicz P., 2010, *Człowiek niewygodny, człowiek potrzebny. Dyskusja antropologiczna w bioetyce amerykańskiej*, Lublin, Wyd. KUL.
- La Bible. Ancien et Nouveau Testament avec les livres deutérocanoniques*, 1997, Villiers-le-Bel, Editions du Cerf.
- La Biblia. Testo integrale C.E.I.*, 1988, Casale Monferrato, PIEMME.
- La conscience morale. Pour une théologie et une pédagogie comme projet de libération*, 2005, Louvain-la-Neuve:<http://edoc.bib.ucl.ac.be:81/ETD-db/collection/available/BelnUcetd-06072005-174928/unrestricted/tome1.pdf>.
- Pismo świętego Starego i Nowego Testamentu w przekładzie z języków oryginalów*, 2003, Poznań, Pallottinum.
- Robert. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 1978, [éds.] A. Rey et J. Rey-Debove, Paris, Société du Nouveau Littré.
- Rodziński A., 1968, « U podstaw kultury moralnej » [in:] *Roczniki Filozoficzne* 16, f. 2.
- Rodziński A., 1980, *U podstaw kultury moralnej*, Warszawa, ODISS.
- Sebire N.J., Foskett M., Paradinas F.J., Fisher R.A., Francis R.J., Short D., Newlands E.S., Seckl M.J., 2002, « Outcome of Twin Pregnancies with Complete Hydatidiform Mole and Healthy Co-Twin » [in:] *Lancet*, t. 359, n°9324, p. 2165-2166.
- Słobodska M., *Podręczny słownik francusko-polski, polsko-francuski*, Warszawa, Oficyna Wydawnicza „Delta W-Z”.
- Szewczyk K., 2009, *Bioetyka. Medycyna na granicach życia*, 1. Warszawa, Wyd. Naukowe PWN.
- Szostek A., 1995, *Wokół godności, prawdy i miłości*, Lublin, RW KUL.
- Teinonen S.A., 2002, *Teologian sanakirja*, Helsinki, Helsingin Yliopisto.
- Verspieren P., 1983, « Vie, santé et mort » [in:] *Initiation à la pratique de la teologie*, [éds.] B. Lauret, F. Refoulé, t. 4 : *Éthique*, Paris, Les Éditions du Cerf.
- Wielki słownik francusko-polski*, 1980, [éds.] J. Dobrzyński, I. Kaczuba, B. Frosztęga, t. 2, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo „Wiedza Powszechna”.
- Wielki słownik francusko-polski*, 1986, [éds.] J. Dobrzyński, I. Kaczuba, B. Frosztęga, t. 1, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo „Wiedza Powszechna”.
- Wikipedia français, entrée « Euthanasie » : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Euthanasie>.

PROBLEMY JĘZYKA I TERMINY  
W TEOLOGII MORALNEJ I W BIOETYCE

Streszczenie

Bioetyka jest nauką interdyscyplinarną. Konsekwentnie tłumaczenie związanych z nią publikacji zakłada szerokie perspektywy naukowe, w tym odniesienie do biologii, medycyny, filozofii, etyki, prawa, a w kręgu kultury chrześcijańskiej także do nauk teologicznych. Pierwszy problem dotyczy niuansów znaczeniowych użytego w tekście słownictwa. Tłumaczenie tekstu (bio)etycznego domaga się wyjścia ponad jego sens literalny i zakłada uprzednią trafną jego interpretację. W publikacji Autor wskazuje na użyte w Piśmie Świętym słowa opisujące stworzenie mężczyzny i kobiety. Wskazują one nie tylko na różnicę ich płci, ale zarazem podkreślają ich równość, bliskość i podobieństwo, wyraz ich tożsamej godności osobowej. Tłumaczenie tekstów (bio)etycznych zakłada nie tylko znajomość profesjonalnego (technicznego) języka i zrozumienie procedury (bio)medycznej. Konieczna jest również znajomość semantycznych i aksjologicznych fundamentów systemów etycznych. Takie pojęcia, jak: osoba, norma, prawda, natura, wolność, dobro, zło, są różnie rozumiane we współczesnych systemach filozoficznych i etycznych (np. w personalizmie, egzystencjalizmie, utilitaryzmie, kontraktualizmie, deontologizmie, konsekwencjonalizmie czy proporcjonalizmie). Różnice znaczeniowe pojawiają się także w słownictwie katolickiej teologii moralnej okresu przed- i posoborowego. W dalszej części autor omawia uwarunkowania religijno-kulturowe języka i ich znaczenie w tłumaczeniach. Nowe wyzwanie stanowi polisemantyczność i fluktuacja znaczeniowa czy też zakresowa bioetycznych pojęć. Przykładem jest różnorodność znaczeniowa pojęcia „eutanazja”. Inaczej jest ona rozumiana w dokumentach Kościoła katolickiego i w katolickiej teologii moralnej, a inaczej w języku dziennikarskim, medycznym i prawnym. Konsekwentnie mechaniczne przetłumaczenie tegoż pojęcia, bez odniesienia do szerszego kontekstu, może doprowadzić do zafałszowania etycznego przesłania danej publikacji, a w przypadku niezorientowanego czytelnika, zaowocować błędnymi konkluzjami.

**Słowa kluczowe:** bioetyka, tłumaczenia, fluktuacja pojęć.